Image not found or type unknown

Moteur HS d'après garagiste xxxxxx

Par **kerambrun Fabien**, le **14/04/2018** à **23:36**

Bonjour a tous,
Petit topo rapide :
xxxxxx de 2009 120 000 KM.
Je roule 120 / 130 km/h sur autoroute quand soudain grosse fumé bleu qui sort du pot d'échappement, je roule 5/6 km à 60 km/h pour sortir de l'autoroute.
Je pose mon véhicule chez le garagiste xxxxxx de Sallanches dans le 74.
Apres 1 semaine d'attente le résultat : Turbo HS, Moteur HS, et embrayage a changé.
Resultat 13500 € de reparation.
Juste avant le devis je leur demande si éventuellement mon pick up est mort a combien ils me reprendraient le véhicule moyennant un achat d'un pick up neufs chez eux au nom de ma société .
Je decide finalement de faire faire les réparations, mais pas chez eux.
Du coup ils mon facturé 356 € de devis.
Mon ami garagiste dans le gard me fait le même devis pour 8400 €.
Aussitôt je fait appel a un transporteur pour envoyer le véhicule chez lui.
2 semaines après le pick up arrive chez mon pot ... qui tient un garage xxxxxx sur Tavel (30).
Résultat un turbo a changer uniquement ????
Je suis très énervé contre ce garage, qui lui voulait a tous prix me vendre un véhicule neuf.
Que puis-je faire ?

Et quel recours pour récupérer mes 356 €.

Merci beaucoup pour vos conseils

Par **Visiteur**, le **15/04/2018** à **07:20**

Bonjour,
Combien vous ont-ils facturé le gardiennage, démontage et recherche de panne ?

Par **kerambrun Fabien**, le **15/04/2018** à **08:02**

Bonjour,
Merci de votre réponse.
Aucun frais de gardiennage

Uniquement le devis à 356 €

Par **Visiteur**, le **16/04/2018** à **10:52**

Bonjour,
que vous soyez énervé, soit. Mais c'est tout ! Ils vous facturent le devis, c'est tout à fait normal !

Par **Visiteur**, le **16/04/2018** à **11:13**

Gardiennage, démontage et recherche de panne également.

Par **Visiteur**, le **16/04/2018** à **11:24**

le gardiennage aurait pu être compté oui aussi... le reste fait partie du devis ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés